



Le Mot de Jean-Jacques LOZACH Sénateur de la Creuse

PRÉSIDENT DU
GROUPE
RURALITÉS DU
SÉNAT

MEMBRE DE LA
DÉLÉGATION
SÉNATORIALE AUX
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

ET À LA
DÉCENTRALISATION

ANCIEN
PRÉSIDENT DU
CONSEIL
GÉNÉRAL
DE LA
CREUSE

CONSEILLER
DÉPARTEMENTAL
DE BOURGANEUF

Septembre 2025
Numéro 18

Le pays demeure enlisé dans une instabilité politique portant préjudice à son image et à une construction sereine de notre avenir collectif.

Une action ambitieuse et efficace s'inscrit dans la durée. Sous la présidence Macron, six Ministres se sont d'ores et déjà succédé aux collectivités territoriales ; illustration parmi d'autres d'une instabilité qui rend difficile les planifications et les programmations pluriannuelles d'investissements dont nous avons tant besoin.

Pour éviter de s'enfoncer dans une crise de régime, ne serait-il pas temps d'envisager une pratique du pouvoir plus largement parlementaire et moins arc-boutée sur une présidence de la République toute-puissante ? La recherche du compromis se substituerait à des affrontements stériles, envenimés par une société du numérique privilégiant la polémique et le sensationnalisme médiatique.

Disparition d'Armelle MARTIN.

Le 14 août dernier, nous étions très nombreux aux obsèques d'Armelle MARTIN. Armelle était ma Sénatrice suppléante, depuis 2014. Nous avons beaucoup travaillé ensemble ; j'ai notamment bénéficié de ses compétences en matière de formation professionnelle et, plus largement, d'insertion sociale pour les personnes les plus fragiles. Elle exprimait avec force des convictions solides, toujours assumées avec clarté et détermination.

Son parcours politique se caractérisait par une grande diversité dans les responsabilités exercées : Maire-adjointe de Saint-Vaury, vice-Présidente de l'Agglomération du Grand Guéret, Conseillère départementale, vice-Présidente de l'ex-Région Limousin. Cette pluralité de mandats traduisait l'étendue de son engagement public.

Tous ceux qui l'ont connue ont pu apprécier son dévouement et son enthousiasme ; ils vivent douloureusement sa disparition.

Il me serait agréable de vous retrouver le 11 octobre pour ma conférence, à l'occasion du 150ème anniversaire du Sénat de la république.

CONFÉRENCE SUR LE RÔLE ET LE FONCTIONNEMENT DU SÉNAT

Samedi 11 octobre 2025 à 16h30

Salle Oxygène - Tremplin Nature - 1 rue Paul-Louis Grenier 23000 GUÉRET

Nous poursuivrons nos habituels échanges lors des rencontres inscrites dans le tableau ci-joint. J'espère avoir le plaisir de la discussion avec le plus grand nombre d'entre vous.

DATE ET HORAIRE	LIEU
Vendredi 3 octobre 2025 à 18 h.	Salle Maurice Cauvin 5 rue du Champ de Mars - 23400 BOURGANEUF
Lundi 6 octobre 2025 à 18 h	Salle Poiret - Espace Henri BEAUNE 5 rue Henri Beaune - 23230 GOUZON
Vendredi 17 octobre 2025 à 18 h	Salle du Conseil Municipal - Hôtel de Ville - 1 rue de l'Hermitage entrée sous les arcades - 23300 LA SOUTERRAINE
Lundi 3 novembre 2025 à 18 h	Espace Philips - Salle de conférences - RDC Esplanade Charles de Gaulles - 23200 AUBUSSON
Vendredi 7 novembre 2025 à 18 h	Salle des mariages - Hôtel de Ville Esplanade François Mitterrand - 23000 GUÉRET

Georges BERNANOS : « On ne subit pas l'avenir, on le fait. »

La richesse de notre tissu associatif :

Un grand motif de satisfaction : la Creuse a connu cet été un niveau d'animations et de festivités particulièrement élevé. Festivals, concerts, expositions, conférences, fêtes locales, manifestations sportives... se sont multipliés.

Cette effervescence traduit le maintien global d'un soutien public et privé, en dépit des restrictions imposées par la baisse des moyens des Collectivités locales et un contexte économique très aléatoire. La mise en danger de tout ce que l'accès à la culture nous apporte est réelle.

En dépit du dévouement exemplaire de ses bénévoles, les difficultés du secteur associatif nous interpellent ; la baisse des emplois aidés, l'inflation, le gel de la part collective du Pass culture, la reconfiguration du Pass Sport entravent l'épanouissement personnel et l'identité du monde rural. Restons vigilants face à tout ce qui favorise le repli sur soi et la perte de repères de nos concitoyens.

La France des territoires :

En dépit d'un sentiment global de désintérêt de la part de l'État central, l'espace rural fourmille d'innovations. De nombreux acteurs locaux développent des solutions concrètes aux difficultés de notre société.

Les grandes métropoles mondialisées ne dessineront pas à elles seules notre horizon. Elles doivent se combiner à de nouveaux équilibres entre les villes et les campagnes, dans une complémentarité entre le local et le global. N'oublions pas que la concentration urbaine, pour des motifs professionnels, est plus souvent subie que choisie. Donnons à la ruralité les moyens lui permettant de prendre une place prépondérante dans la construction du futur. Elle est aussi le lieu des possibles.

Vos bulletins municipaux :

N'hésitez pas à m'adresser vos magazines municipaux ; en effet, pour un Parlementaire, ils constituent de précieuses sources d'information.

Je vous en remercie très chaleureusement.

Vous pourrez trouver ci-après plusieurs courriers ou extraits de courrier, relatifs à des sujets essentiels

Extraits de mon courrier, adressé ce 4 septembre à l'ARS, dans le cadre de la révision en cours du Zonage départemental d'intervention prioritaire, en matière d'installation de médecins : « [...]
Compte tenu du caractère avéré du manque criant de médecins dans toute la Creuse, l'aide à l'installation assurée rigoureusement est déterminante pour parvenir à un niveau d'intervention identique sur l'ensemble du département.

En effet, les aides à l'installation des praticiens et à sa pérennisation doivent être au même niveau dans chacune de nos communes. En outre, j'attire votre attention sur des fermetures régulières de Cabinets médicaux, sans aucune information ni anticipation.

[...] Il me semble donc parfaitement impossible d'instiller la moindre nuance d'urgence ou de priorité en matière d'installation de médecins dans la Creuse. [...] C'est pourquoi, je sollicite instamment le classement intégral du département de la Creuse en Zone d'Intervention Prioritaire en matière d'installation de médecins.

Direction Générale

Guéret, le 01/08/2025

Affaire suivie par : Cindy Meraud
Tél. : 05.55.51.81.20
Mél. : cindy.meraud@ars.sante.fr

Réf. : DG-A-25-07-12335 / DD23-D-25-07-05961

Monsieur le Sénateur,

J'ai pris connaissance avec une attention toute particulière de votre courrier en date du 8 juillet 2025, dans lequel vous rellez, avec clarté et détermination, les préoccupations légitimes des élus et des habitants de la Creuse à l'égard de la suspension de l'activité de radiothérapie au Centre hospitalier de Guéret.

Je tiens à vous assurer que cette situation fait l'objet d'un suivi attentif et régulier de la part de mes services, en lien étroit avec les établissements concernés. L'objectif partagé demeure de garantir un égal accès à des soins spécialisés de qualité, sur l'ensemble du territoire, y compris dans ses composantes les plus rurales.

L'engagement de l'État en faveur du maintien de la radiothérapie à Guéret est constant. Il s'est concrétisé par son inscription dans le Schéma Régional de Santé, le financement intégral de l'accélérateur de particules et des locaux y afférents à hauteur de 2,9 millions d'euros, ainsi que par le renouvellement de l'autorisation d'activité avec dérogation aux seuils réglementaires.

Un projet médical structuré a été déployé, reposant sur une coopération renforcée entre établissements. Parallèlement, les consultations de proximité ont été réorganisées afin d'assurer la continuité du lien avec les patients du territoire.

La reprise des traitements sur place reste conditionnée à la présence continue d'un radiophysicien, exigence inscrite dans la réglementation nationale. Il s'agit là d'une règle de sécurité indispensable, qui ne résulte ni d'un choix local, ni d'un arbitrage politique. Or, cette ressource humaine est extrêmement rare.

Plusieurs démarches sont actuellement engagées pour permettre une reprise dans les meilleurs délais. Des sollicitations ont été adressées aux établissements publics et privés disposant de radiophysiciens, les recherches ont été étendues à d'autres régions, et un audit au CHU de Limoges est en cours afin d'identifier les ressources éventuellement mobilisables. Des propositions de soutien logistique ont également été formulées pour faciliter les renforts.

Une conférence de presse s'est tenue le 4 juillet 2025 afin de présenter de manière transparente les difficultés rencontrées, les perspectives d'évolution et les engagements pris. À compter de septembre, des points d'étapes mensuels seront organisés pour tenir régulièrement informés les élus et la population de l'avancée des travaux.

Monsieur Jean-Jacques LOZACH
Sénateur de la Creuse
2 rue Zizim
23400 Bourganeuf

....

Tél standard : 09 69 37 00 33 – Courriel : ars-na-dg@ars.sante.fr
Adresse : 103 bis rue Belleville – CS 91704 - 33063 BORDEAUX Cedex
www.ars.nouvelle.aquitaine.sante.fr

Vous mentionnez à juste titre les difficultés rencontrées dans l'application de la convention signée dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire, notamment en ce qui concerne la mobilisation des professionnels indispensables au fonctionnement du service de radiothérapie. Si les tensions constatées sur les ressources humaines ont temporairement freiné cette dynamique, elles ne remettent pas en cause la pertinence du cadre de coopération ni l'engagement des établissements concernés. Cette situation souligne toutefois la nécessité d'adapter les outils de coordination aux réalités spécifiques des territoires à faible densité médicale.

Les engagements pris en faveur du renforcement de l'offre de soins dans les territoires se traduisent par des mesures concrètes. La situation actuelle illustre les tensions structurelles qui traversent notre système de santé, mais témoigne également de la mobilisation des acteurs locaux. Le projet en cours vise à bâtir une organisation pérenne, fondée sur la proximité, la qualité des soins et la coopération.

L'Agence régionale de santé poursuivra son accompagnement à chaque étape, afin que les habitants de la Creuse puissent bénéficier d'une offre de soins adaptée à leurs besoins.

Restant ainsi que la Directrice de la délégation départementale à votre disposition pour tout échange, je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, mes sincères salutations.

Pour le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine, par délégation,
La Directrice générale Adjointe,



Cécile TAGLIANA



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Le Ministre d'État

Monsieur Jean-Jacques LOZACH
Sénateur de la Creuse
Palais du Luxembourg
15 rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06

Paris, le 28 JUIL. 2025

Réf. : 25-007151-D/ BDC-SCEM

Monsieur le Sénateur,

La direction générale de la gendarmerie nationale a récemment soumis à mon agrément une liste de projets immobiliers dont la programmation est envisageable à court terme.

Afin de garantir à nos concitoyens la sécurité à laquelle ils aspirent légitimement, il est essentiel d'offrir à nos gendarmes des conditions de travail et de vie optimales, à la hauteur de leur investissement au profit de la population.

Aussi, ai-je le plaisir de vous informer que le projet immobilier d'Aubusson fait partie de la liste que je viens d'agrérer.

L'extension de l'actuelle caserne et la construction de 8 logements permettra ainsi de conforter la présence des gendarmes sur le territoire.

Madame la préfète de la Creuse et le commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Creuse seront en mesure de vous apporter toutes les précisions nécessaires.

Je vous adresse un document précisant les différentes étapes de l'extension de cette caserne.

Madame Alice D'ERAMO, conseillère parlementaire au sein de mon cabinet, reste à votre disposition à l'adresse mail suivante : alice.d-eramo@interieur.gouv.fr.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Sénateur, l'expression de ma considération très distinguée.

Bruno RETAILLEAU

Bon accès

Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08
Standard : 01 49 27 49 27 – 01 40 07 60 60
Adresse internet : www.interieur.gouv.fr



PROCHE DE VOUS ET À VOTRE ÉCOUTE,

Mes collaborateurs parlementaires :

Mon équipe :

CREUSE :

Fatima LARIGAUDERIE et Valérie MARTINON PIGEAT
05 55 64 14 19
2 rue Zizim 23400 BOURGANEUF
jlozach@jlozach.fr

PARIS :

Gabriel CAZAUBON
01 42 34 29 63
15 rue de Vaugirard 75291 PARIS Cedex 06